



ASSOCIATION DES FRANCAIS

FONCTIONNAIRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Présidents d'honneur : *Régis Malbois (1981-1994); François Nizery (1994-1999);
Hervé Blin (1999-2000); Emmanuel Mersch (2000-2002); Michel Richonnier (2002-2006)*

27 février 1981 – 2 février 2006 :

25 ans d'histoire

A l'initiative de Régis Malbois et de Roland Tavitian, un groupe de Français fonctionnaires à la Commission élabore un projet d'association qu'ils soumettent le 27 février 1981 à l'ensemble de leurs collègues. L'objectif central était d'assurer la représentation de ces Français fonctionnaires de la Commission auprès des autorités tant nationales que communautaires en vue notamment de traiter toutes les questions liées à l'expatriation (fiscalité, opérations financières avec la France, cotisations et transferts de droit à retraite, scolarité des enfants, retour temporaire ou définitif dans la métropole etc.). Ce « Groupe des Français Fonctionnaires de la Commission » se transformera, le 4 mars 1982, en une association élargie au personnel des autres institutions communautaires : l'« Association des Français Fonctionnaires des Communautés Européenne » (AFFCE).

Régis Malbois sera le premier président de l'AFFCE (1981-1994). En réponse à la création de l'AFFCE, les autorités françaises mettront en place des structures de dialogue (Comité des Fonctionnaires Internationaux à Paris et nomination à Bruxelles, à la Représentation Permanente, d'une personne point de contact de l'association). L'AFFCE élaborera de nombreux documents tels que le problème de l'insertion dans les institutions européennes (1987), la présence française (1988) et la place de la langue française (1991) dans ces institutions ainsi que de nombreux dossiers d'information sur les questions liées à l'expatriation.

En 1987, l'AFFCE s'ouvrira au personnel français d'Eurocontrol qui, sans discontinuité depuis lors, a été représenté dans le Comité de l'association.

L'association organisera chaque année des conférences débats avec les Ministres français des affaires européennes (M. Bosson, Mmes Cresson et Guigou), les Commissaires européens (Mme Scrivener et M. Cheysson) et d'autres personnalités (dont M. Beffa, PdG de St Gobain). En 1992, elle participera, en coopération avec le mouvement européen, à la campagne d'information sur le Traité de Maastricht, mobilisant ainsi environ 60 de ses membres. Enfin, l'aspect convivialité ne sera pas oublié avec l'organisation d'un dîner annuel pour les membres.

* * *

De 1994 à 1999, avec un nouveau comité présidé par François Nizery, l'AFFCE a poursuivi l'organisation de conférences débats avec de hautes personnalités : Commissaires européens (Mme Cresson et M. de Silguy), Parlementaires européens (MM. André Sainjon, Jean-Louis Bourlanges, Daniel Cohn-Bendit, Bernard Kouchner, Gérard d'Abboville, Christian Jacob, et Jean Pierre Bazin) ou représentant de la société civile (Dr Malhuret).

L'AFFCE organisera également des rencontres avec les régions françaises. En 1995, 40 maires et conseillers généraux du Gers seront invités à Bruxelles, dans les salons de l'hôtel Europa, à une série de tables rondes avec de hauts fonctionnaires européens sur des sujets les concernant. En 1996 ce sera le tour de l'Alsace. Enfin, en 1997, 40 maires du Morbihan et du Finistère participeront avec des membres de l'AFFCE à une journée de travail dans les salons de l'Hôtel Plaza. Comme il se devait, chacune de ces rencontres s'est terminée par un dîner gastronomique régional.

En 1997, l'association lancera une grande enquête sur l'utilisation du français dans les Institutions européennes. Les résultats en seront publiés l'année suivante.

Enfin, en 1997-1998, l’AFFCE accueillera dans son Comité un observateur de l’OTAN. Cette expérience sera interrompue, nos collègues de l’OTAN préférant créer leur propre association.

* * *

L’année 1999-2000, au cours de laquelle Hervé Blin assumera la présidence de l’association, sera une année de transition.

* * *

Entre 2000 et 2002, sous la présidence de Emmanuel Mersch, l’AFFCE entre dans l’ère de la société de l’information : elle se dote d’un site Web (www.affce.net) et recoure désormais à des lettres d’informations électroniques.

Elle innove également en établissant un partenariat avec la BBL (devenue ING) qui met à la disposition de l’AFFCE sa grande salle de conférence. Les événements organisés dans cette enceinte seront désormais suivis d’un cocktail convivial fort apprécié par les participants.

L’association organisera plusieurs conférences débat avec des personnalités du monde politique (M. Michel Sapin, Ministre de la fonction publique, M. Jean-Louis Bourlanges, Parlementaire européen), universitaire (M. Christian Lequesne) ou de l’entreprise (M. Henri Malosse du MEDEF).

* * *

De 2002 à 2006, l’AFFCE et son comité, sous la présidence de Michel Richonnier, maintiendront la tradition d’une association « cercle de réflexion » sur les grands enjeux européens en recevant notamment : M. Jacques Delors, ancien président de la Commission, les Commissaires Pascal Lamy et Jacques Barrot, Jose Maria Gil-Robles, ancien président du Parlement européen, M. Alain Lamassoure, Parlementaire européen, Mme Claudie Haigneré, Ministre des affaires européenne, MM. Michel Herbillon et Jacques Floch, parlementaires français, ou M. Alain Bories, Vice président de Thalès en charge du projet Galiléo.

Le groupe de travail « Fiscalité et expatriation » sera ranimé. Des fiches synthétiques seront élaborées et mises sur la partie du site accessible aux seuls membres à jour de cotisation. Deux conférences sur ce thème (fiscalité française puis fiscalité belge) obtiendront un grand succès d’audience. Enfin, le partenariat avec l’ING sera complété par un partenariat avec l’Association Française d’Epargne et de Retraite (AFER) qui réservera des conditions spéciales aux membres de l’AFFCE intéressés par l’assurance vie en France.

La tradition des dîners annuels conviviaux sera également rétablie en recourant au parrainage de Moët et Chandon, pour une soirée « champagne » et de Pernod-Ricard pour le dîner du 25^{ème} anniversaire de l’association.

Le site de l’AFFCE s’enrichira, dans sa partie protégée, avec toute une série d’annales de concours des Communautés européennes.

L’AFFCE innovera en initiant en 2003, en partenariat avec la Représentation Permanente, le projet ACCUEIL : Pendant une semaine des familles de membres de

l’AFFCE accueillent chez elle de futurs fonctionnaires issus des pays candidats à l’UE (une cinquantaine jusqu’ici). Pendant la journée, ceux-ci bénéficient de cours de perfectionnement en langue française (financés par la RP) et d’exposés de membres de l’AFFCE ou de la RP. En mars 2006, une vingtaine de ressortissants de Roumanie et de Bulgarie seront ainsi accueillis à Bruxelles

Enfin, un groupe de travail « révision des statuts » a été mis en place par l’AG de juin 2005 pour rénover les statuts de l’AFFCE et les mettre en conformité avec les dispositions légales d’aujourd’hui. Avec ce nouveau statut, l’association garde son sigle traditionnel mais avec une autre déclinaison qui reflète mieux les origines de ses membres : l’**A**ssociation des **F**rançaises et des **F**rançais des institutions **C**ommunautaires et **E**uropéennes. L’Assemblée générale extraordinaire du 2 février 2006 entérinera également le changement de président, Gilles Guillard succédant à Michel Richonnier.
